n° 740 du 09/05/2014.

interpro

Le droit immobilier pratique et ludique

Avec les Matinales juridiques, le barreau de Grasse et CFDP assurances s'allient pour simplifier la vie des professionnels.

Sabine Saquet (SMABTP), Caroline Legrand, Me Didier Arena, Marie-Françoise Taddéi (FBTP 06), Virginie Vitale et Gaëlle Piwnica (CFDP Assurances) et Marc Wolff (BTP Banque).

Le 18 avril au Novotel Cap 3000, c'était café, croissants et droit immobilier. Aux manettes de ces Matinales juridiques, Me Didier Arena pour les robes noires et Caroline Legrand côté assureurs. Leur objectif : organiser des rencontres interprofessionnelles dans le domaine du droit immobilier pour que tous les acteurs puissent se réunir autour de thèmes précis qui font l'actualité. Si la réflexion était engagée dès septembre, la première réunion a eu lieu en janvier, et a réservé une belle surprise aux organisateurs : «*nous n'étions pas certains de convaincre des professionnels de venir un vendredi matin plutôt que d'être sur leur chantier, et nous avions misé sur une trentaine de participants. Au final il y a eu près de 100 inscrits.*» Il est donc possible de déplacer les foules, mais le contenu est primordial... Si le barreau grassois et CFDP assurances sont les locomotives du projet, ils ont rapidement contacté différents partenaires du secteur : fédération départementale du BTP, des promoteurs, FNAIM, SMABTP... «*Nous définissons les thèmes ensemble avec pour objectif que ça soit ludique, plus pratique que théorique*, explique Caroline Legrand. *C'est ce qui attire les professionnels : obtenir des renseignements pratiques sur des situations qu'ils vivent au quotidien.*»

En l'occurrence pour cette deuxième édition, «*sous-traiter sans risque : mode d'emploi*», une problématique manifestement fédératrice puisque 173 personnes s'étaient déplacées, entrepreneurs, syndics, courtiers, assureurs, et même quelques avocats, «*tous ceux qui pratiquent le droit immobilier au quotidien*», résume Me Arena.

Au menu de ce petit-déjeuner printanier, cinq intervenants pour présenter la sous-traitance, les risques en matière sociale, la toute récente auto-liquidation de la TVA, la garantie financière, et la responsabilité et l'assurance du sous-traitant. Et pour récapituler et détendre l'atmosphère, on termine par un quizz façon *Qui veut gagner des millions?*, avec des candidats volontaires (ou désignés si personne n'osait se dévouer).

Rendez-vous est d'ores et déjà pris le 4 juillet prochain, pour un troisième petit-déjeuner/boîte à outils sur la gestion financière du chantier.

Lizza Paillier